

Article du Bien Public du 1er juillet 2010 relatif à la consultation.

Diffusion CHANTECLER
Août 2018

Cet article a le mérite de montrer au moins deux choses :

1- le caractère non spontané mais tactique de cette consultation en réaction aux refus de la CDAC et de la CNAC

« Suite à un premier barrage au projet, le maire Raoul Langlois a décidé de consulter les Auxonnais. »

2- l'objet réel de cette consultation soigneusement tu dans tous les documents officiels diffusés

« essentiellement sur l'implantation de l'enseigne *Leclerc*. »

centre Autosur d'Auxonne et travaille avec un autre salarié pour l'enseigne. Un parcours qui n'a pas forcément été toujours facile pour cette femme qui évolue dans un milieu masculin : « Quand j'ai

ver des vies. »

Déformation professionnel le oblige, « quand j'ai commencé, je testais le jeu dans les portières des voitures où je montais, mais ça m'est vite passé ». Aujourd'hui toutefois,

il arrive à la jeune femme de regarder dans la rue si la vignette du contrôle est à jour. « Parfois les gens ne se rendent pas compte que c'est important,

c'est plutôt une contrainte pour eux. » Quelques automobilistes se risquent d'ailleurs à prendre du retard pour effectuer ce contrôle obligatoire,

de partir. »

NADEGE HUBERT

INFO Il existe deux points de contrôles techniques dans le canton : un à Athée et un à Auxonne.

EN BREF

AUXONNE

Juillet au champ de tir

Le champ de tir sera utilisé les jeudi 1^{er}, 8, 15, 22 et 29, de 7 à 22 heures ; les mardi 6, 13, 20 et 27, de 7 à 18 heures ; et mercredi 7, 21 et 28, de 7 à 22 heures.

AUXONNE

Les habitants se sont prononcés !

Dimanche, à la salle Événementielle, la municipalité, soutenue par diverses associations, a décidé de consulter les Auxonnais au sujet de la zone commerciale du Charmoy, et essentiellement sur l'implantation de l'enseigne *Leclerc*.

Ce projet fait débat depuis plusieurs mois avec des arguments divers et variés, notamment celui que la ville dispose déjà de trois grandes enseignes alimentaires et que les commerçants du centre-ville s'en trouveraient pénalisés.

Suite à un premier barrage au projet, le maire Raoul Langlois a décidé de consulter les Auxonnais. La consultation a consisté en un vote à bulletin secret en s'exprimant par un "oui" ou un "non" à l'implantation de l'enseigne et plus largement de la zone commerciale.

Sur 5 061 électeurs inscrits, 1 936 personnes se sont dépla-



Un dépouillement qui annonce un "oui" écrasant. Photo Marc Tiberi

cées pour voter ; preuve indiscutable de l'intérêt des habitants. En effet, ce même jour, plusieurs animations et le beau temps auraient pu avoir raison de la participation au vote ; mais il n'en a rien été.

Le taux de participation a été supérieur aux élections européennes. C'est avec 1 533

"oui" (soit 79,18%) contre 395 "non" que le projet est finalement relancé.

Le oui l'a emporté, « ce résultat est légitime, je peux réaffirmer, avec force, ce soir, que notre choix de soutenir cet aménagement était celui des Auxonnais, s'exprimera Raoul Langlois.

EN BREF

AUXONNE

Permanence

du conseiller général

Antoine Sanz, conseiller général, tiendra sa permanence samedi 3 juillet, de 9 à 11 heures, salle n°1 des Halles.

MURPROTEC

Le spécialiste des traitements de l'humidité

**LE DIAGNOSTIC
ANTI-HUMIDITÉ
MURPROTEC
GRATUIT**

Dites **STOP** à tous vos problèmes d'humidité :
Salpêtre, condensation,
infiltrations d'eau...

0 805 050 051

* Gratuit depuis un poste fixe

Tél. 03 84 71 47 46

2308252

CAP OUVERTURES



*Menuiseries
pvc - aluminium
bois
Portes de garage
Portails
Volets roulants
et battants*

125, av. Mal Juin 39100 DOLE
Tél. 03 84 72 23 94
Fax 03 84 72 83 14